

# MALLETTE

## **Manoir des Pommiers**

États financiers  
Au 31 décembre 2011

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Certification  
Fiscalité  
Services-conseils  
Actuariat  
Syndics et gestionnaires

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux administrateurs de  
**Manoir des Pommiers,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **MANOIR DES POMMIERS**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. Les états financiers ont été préparés pour satisfaire aux exigences de la Société d'Habitation du Québec (SHQ).

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux exigences de la SHQ, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

<sup>1</sup>CA auditeur permis no 16949

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux règles comptables décrites à la note 2.

### Référentiel comptable et restriction de diffusion

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre au **MANOIR DES POMMIERS** de se conformer aux dispositions en matière d'information financière de la convention susmentionnée. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de l'Organisme et à la Société d'habitation du Québec et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que les administrateurs du **MANOIR DES POMMIERS** et la SHQ.

### Autres points

Les prévisions des revenus et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques; conséquemment, nous ne sommes pas en mesure de fournir une déclaration de fiabilité concernant ces prévisions.

 <sup>1</sup>

Mallette  
SENCRL  
Comptables agréés

Rivière-du-Loup, Canada  
Le 18 avril 2012

---

<sup>1</sup>CA auditeur permis no 16949

## Manoir des Pommiers

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget	2011	2010
<b>PRODUITS</b>			
Revenus de loyer (annexe A)	357 895 \$	357 613 \$	366 599 \$
Revenus de services (annexe B)	199 360	197 120	190 125
	<b>557 255</b>	<b>554 733</b>	556 724
<b>CHARGES</b>			
Charges d'exploitation de loyer (annexe A)	370 505	336 876	361 534
Charges d'exploitation de services (annexe B)	185 500	191 615	175 516
	<b>556 005</b>	<b>528 491</b>	537 050
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>1 250 \$</b>	<b>26 242 \$</b>	19 674 \$

## Manoir des Pommiers

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2011

2010

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>351 097 \$</b>	331 423 \$
Excédent des produits sur les charges	<b>26 242</b>	19 674
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>377 339 \$</b>	351 097 \$

## Manoir des Pommiers

### ÉTAT DES RÉSERVES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2011

2010

#### RÉSERVE DE REMPLACEMENT IMMOBILIÈRE

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>23 441 \$</b>	15 759 \$
Plus : Contribution	<b>9 000</b>	9 000
Intérêts créditeurs	<b>28</b>	17
Moins : Utilisation	<b>-</b>	1 335
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>32 469 \$</b>	23 441 \$

#### RÉSERVE DE REMPLACEMENT MOBILIÈRE

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>13 301 \$</b>	10 148 \$
Plus : Contribution	<b>5 800</b>	5 800
Intérêts créditeurs	<b>19</b>	10
Moins : Utilisation	<b>-</b>	2 657
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>19 120 \$</b>	13 301 \$

#### RÉSERVE DE GESTION HYPOTHÉCAIRE

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>9 833 \$</b>	5 692 \$
Plus : Contribution	<b>4 134</b>	4 134
Intérêts créditeurs	<b>12</b>	7
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>13 979 \$</b>	9 833 \$

#### RÉSERVE DE GESTION À L'EXPLOITATION

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>5 066 \$</b>	2 953 \$
Plus : Contribution	<b>2 110</b>	2 110
Intérêts créditeurs	<b>6</b>	3
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>7 182 \$</b>	5 066 \$

#### RÉSERVE HYPOTHÉCAIRE

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>32 869 \$</b>	32 840 \$
Plus : Contribution	<b>-</b>	-
Intérêts créditeurs	<b>31</b>	29
Moins : Utilisation	<b>6 027</b>	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>26 873 \$</b>	32 869 \$

## Manoir des Pommiers

---

### BILAN

Au 31 décembre

2011

2010

---

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	190 572 \$	160 587 \$
Créances (note 4)	9 568	9 126
Placements réservés (note 5)	73 269	55 633
Frais payés d'avance	2 763	2 487
Réserve hypothécaire, composée d'encaisse et d'épargne à terme	33 359	37 258

---

309 531 265 091

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

---

2 834 938 2 963 498

---

3 144 469 \$ 3 228 589 \$

---

## Manoir des Pommiers

### BILAN (suite)

Au 31 décembre

2011

2010

#### PASSIF

##### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)

31 881 \$

28 796 \$

Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)

132 391

127 869

164 272

156 665

##### DETTE À LONG TERME (note 8)

2 503 235

2 636 317

2 667 507

2 792 982

#### RÉSERVES

Réserve de remplacement immobilière

32 469

23 441

Réserve de remplacement mobilière

19 120

13 301

Réserve de gestion hypothécaire

13 979

9 833

Réserve de gestion à l'exploitation

7 182

5 066

Réserve hypothécaire

26 873

32 869

99 623

84 510

#### ACTIFS NETS

377 339

351 097

3 144 469 \$

3 228 589 \$

#### ENGAGEMENTS (note 11)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



# Manoir des Pommiers

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2011

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

Ses principales activités sont de :

Gérer et offrir des logements à prix modiques ainsi que des installations et des services connexes exclusivement à l'intention des personnes âgées à revenus faibles ou modestes et/ou à des personnes âgées en légère perte d'autonomie résidant dans la région de Rivière-du-Loup.

Acheter ou louer autrement acquérir, posséder, bâtir, développer ou améliorer, restaurer tous terrains ou bâtisses, constructions quelconques nécessaires à la réalisation des objets de l'Organisme décrites au paragraphe 1.

Percevoir des sommes d'argent soit par donations, souscriptions, testaments, dons, cadeaux ou autrement toujours dans le but de réaliser les fins de l'Organisme.

Maintenir de façon stable et permanente à l'Organisme un statut non-équivoque d'organisme sans but lucratif à des fins exclusivement charitables et maintenir un régime d'occupation des logements aux personnes âgées à revenus faibles ou modestes et/ou à des personnes âgées en légère perte d'autonomie.

Faire de façon générale toutes choses ou poser tous gestes nécessaires à la réalisation des buts ci-haut mentionnés.

Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et services sociaux.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Actifs et passifs financiers

#### *Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction*

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les achats et les ventes de placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la date de transaction.

#### *Prêts et créances et autres passifs financiers*

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

#### *Classement*

L'Organisme a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les créances et les billets sont classés comme prêts et créances. Les dettes de fonctionnement et la dette à long terme sont classées comme autres passifs financiers.

#### *Juste valeur*

L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. La juste valeur des obligations et des actions est basée sur leur cours acheteur à la fin de l'exercice. Si le marché d'un titre n'est pas actif, la juste valeur est établie par une technique d'évaluation faisant le plus possible appel aux données observées sur les marchés.

La juste valeur correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

#### *Informations à fournir et présentation*

L'Organisme a choisi d'appliquer le chapitre 3861 *Instruments financiers - informations à fournir et présentation* au lieu du chapitre 3862 *Instruments financiers - informations à fournir* et du chapitre 3863 *Instruments financiers - présentation*.

### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

# Manoir des Pommiers

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2011

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada sauf en ce qui concerne les conventions comptables particulières suivantes :

#### Service de la dette

Les remboursements en capital et intérêts de la dette à long terme sont inscrits aux dépenses courantes.

Les dépenses relatives aux habitations de l'Organisme sont inscrites selon la méthode de la comptabilité de caisse qui ne tient pas compte de l'intérêt couru.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon les modalités de remboursement de la dette à long terme contractée à l'égard de ces immobilisations.

Les immobilisations acquises à même les revenus sont capitalisées. Elles ne sont pas amorties à moins qu'elles ne soient financées à terme.

#### Réserves

Les obligations annuelles aux différentes réserves selon l'entente avec la SHQ, sont imputées annuellement aux résultats.

Les intérêts générés annuellement sur les placements réservés sont imputés aux réserves.

### 3. CHANGEMENT FUTUR D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

#### Normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En septembre 2010, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les organismes sans but lucratif du secteur privé pourront choisir d'appliquer les Normes internationales d'information financière ou les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012. Leur adoption anticipée sera permise.

L'Organisme évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

### 4. CRÉANCES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Subventions à recevoir	4 477 \$	4 732 \$
Taxes à la consommation	5 091	4 394
	<u>9 568 \$</u>	<u>9 126 \$</u>

---

# Manoir des Pommiers

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2011

### 5. PLACEMENTS RÉSERVÉS

	2011	2010
Épargne stable	<b>73 269 \$</b>	55 633 \$

L'Organisme a transféré durant l'exercice, les sommes nécessaires afin de respecter l'entente avec la Société d'Habitation du Québec.

	2011	2010
Réserve de remplacement immobilière	<b>32 469 \$</b>	24 776 \$
Réserve de remplacement mobilière	<b>19 125</b>	15 958
Réserve de gestion à l'exploitation	<b>6 663</b>	5 066
Réserve de gestion hypothécaire	<b>15 012</b>	9 833
	<b>73 269 \$</b>	55 633 \$

### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011	2010
Bâtiment	<b>3 310 606 \$</b>	3 310 606 \$
Moins : amortissement cumulé	<b>517 954</b>	389 394
	<b>2 792 652</b>	2 921 212
Immobilisations corporelles acquises à même les revenus		
Bâtiment	<b>33 004</b>	33 004
Équipement	<b>9 282</b>	9 282
	<b>2 834 938 \$</b>	2 963 498 \$

### 7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2011	2010
Comptes fournisseurs	<b>20 153 \$</b>	16 180 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	<b>8 773</b>	9 461
Autres	<b>2 955</b>	3 155
	<b>31 881 \$</b>	28 796 \$

## Manoir des Pommiers

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2011

#### 8. DETTE À LONG TERME

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Hypothèque de l'Organisme, d'un montant original de 1 595 080 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur la bâtisse d'une valeur nette comptable de 2 825 656 \$, remboursable par versements mensuels de 7 944 \$ incluant capital et intérêts au taux préférentiel moins 0.25 %, échéant en avril 2033, renouvelable en avril 2013	<b>1 410 173 \$</b>	1 453 035 \$
Hypothèque de la Société d'Habitation du Québec, d'un montant original de 1 558 500 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur la bâtisse d'une valeur nette comptable de 2 825 656 \$, remboursable par versements mensuels de 11 022 \$ incluant capital et intérêts au taux préférentiel moins 0.25 %, échéant en avril 2023, renouvelable en avril 2013	<b>1 225 453</b>	1 311 151
	<b>2 635 626</b>	2 764 186
Portion échéant au cours du prochain exercice	<b>132 391</b>	127 869
	<b>2 503 235 \$</b>	2 636 317 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2012 -	132 391 \$
2013 -	137 625 \$
2014 -	142 784 \$
2015 -	148 136 \$
2016 -	153 475 \$

## Manoir des Pommiers

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2011

#### 9. ANALYSE DE LA SUBVENTION PAYABLE EN VERTU DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER

Adresse du logement	Date du début	Loyer négocié	Loyer échelle	Supplément au loyer mensuel	Nombre de mois	Supplément au loyer mensuel
1, rue de Pommiers	01-01-11	631 \$	373 \$	258 \$	6	1 548 \$
	01-07-11	611	373	238	6	1 428
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	382	249	6	1 494
	01-07-11	611	379	232	6	1 392
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	327	304	6	1 824
	01-07-11	611	328	283	6	1 698
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	380	251	6	1 506
	01-07-11	611	393	218	6	1 308
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	422	209	6	1 254
	01-07-11	611	411	200	6	1 200
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	373	258	6	1 548
	01-07-11	611	374	237	6	1 422
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	329	302	6	1 812
	01-07-11	611	324	287	6	1 722
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	435	196	6	1 176
	01-07-11	611	428	183	6	1 098
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	344	287	6	1 722
	01-07-11	611	342	269	6	1 614
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	391	240	6	1 440
	01-07-11	611	397	214	6	1 284
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	391	240	6	1 440
	01-07-11	611	391	220	6	1 320
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	249	382	6	2 292
	01-07-11	611	292	319	6	1 914
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	410	221	6	1 326
	01-07-11	611	410	201	6	1 206
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	441	190	4	760
	01-07-11	611	441	170	6	1 020
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	327	304	6	1 824
	01-07-11	611	327	284	6	1 704
1, rue de Pommiers	01-01-11	631	394	237	2	474
						44 770 \$
Contribution - SHQ (90 %)						40 293
Contribution - Municipalité (10 %)						4 477
						44 770 \$

# Manoir des Pommiers

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2011

---

### 10. GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion de son capital, l'Organisme a pour objectifs de :

- Préserver ses actifs et sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant leur croissance.

L'Organisme définit son capital comme suit :

- Actifs nets.

L'Organisme atteint ces objectifs par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

### 11. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé par contrats jusqu'en 2014 pour l'entretien d'équipement. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 4 763 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants :

2012 -	2 286 \$
2013 -	2 286 \$
2014 -	191 \$

L'Organisme s'est engagée par contrats jusqu'en 2013 pour le service de câble. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 5 907 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants :

2012 -	5 057 \$
2013 -	850 \$

L'Organisme s'est engagée par contrats jusqu'en 2014 pour l'entretien préventif d'équipements d'incendie. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 4 275 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants :

2012 -	1 397 \$
2013 -	1 425 \$
2014 -	1 453 \$

### 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Politique de gestion des risques

La gestion du risque se fait à l'intérieur d'un cadre de gestion qui tient compte de la nature des activités ainsi que du niveau de risque que l'Organisme considère raisonnable d'assumer en tenant compte du rapport risque-rendement souhaité et des attentes des administrateurs.

### 12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est comparable à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine et des conditions commerciales normales qu'ils comportent.

Pour la dette à long terme, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

### 13. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des états financiers et des notes complémentaires.



# Manoir des Pommiers

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

Budget

2011

2010

### A - REVENUS DE LOYER

Loyers	174 790 \$	178 736 \$	177 319 \$
Subvention SHQ - supplément au loyer	44 770	40 293	42 585
Subvention SHQ - remboursement hypothécaire	138 335	132 264	138 335
Contribution de la municipalité	-	4 477	4 732
Revenus divers	-	1 843	3 628
	<b>357 895</b>	<b>357 613</b>	<b>366 599</b>

### CHARGES D'EXPLOITATION DE LOYER

Cotisation à la Fédération	210	80	80
Administration	22 000	18 316	20 703
Assurances	8 800	6 833	7 854
Frais de vérification	4 000	2 326	2 555
Énergie des logements	18 000	15 498	14 484
Énergie des parties communes	21 000	17 227	17 098
Formation et perfectionnement	500	-	-
Mauvaises créances	5 000	-	-
Entretien	11 200	10 307	7 874
Ascenseur	3 000	2 481	2 209
Conciergerie	8 500	1 971	1 589
Déneigement	1 600	1 044	958
Services professionnels	-	1 527	14 664
Taxes foncières	12 000	8 429	8 072
Télécommunications	-	2 170	2 465
Permis	-	31	31
Remboursement hypothécaire - Organisme	95 316	95 328	101 519
Remboursement hypothécaire - SHQ	138 335	132 264	138 335
Réserve de remplacement immobilière	9 000	9 000	9 000
Réserve de remplacement mobilière	5 800	5 800	5 800
Réserve de gestion hypothécaire	4 134	4 134	4 134
Réserve de gestion à l'exploitation	2 110	2 110	2 110
	<b>370 505</b>	<b>336 876</b>	<b>361 534</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(12 610) \$</b>	<b>20 737 \$</b>	<b>5 065 \$</b>

## Manoir des Pommiers

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

Budget

2011

2010

#### B - REVENUS DE SERVICES

Dons et contribution du milieu	- \$	- \$	862 \$
Repas	1 000	1 825	1 447
Revenus de services	198 360	192 883	185 365
Revenus divers	-	2 412	1 997
Subventions salariales	-	-	454
	<b>199 360</b>	<b>197 120</b>	<b>190 125</b>

#### CHARGES D'EXPLOITATION DE SERVICES

Salaires et charges sociales	119 640	124 827	117 006
Achats	52 260	57 402	48 599
Service câblage	7 000	4 235	4 461
Fournitures	4 000	3 222	3 880
Propane	2 100	1 929	1 570
Services professionnels	500	-	-
	<b>185 500</b>	<b>191 615</b>	<b>175 516</b>

<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>13 860 \$</b>	<b>5 505 \$</b>	<b>14 609 \$</b>
--	------------------	-----------------	------------------